

Règlement du 10 Km de Bron

Règlement du 4 Km (non compétitif)

1. Épreuve

Le 10 km et le 4 km (non compétitif, ni temps, ni classement) auront lieu le dimanche 28 mai 2017. Le départ sera donné

Rue Jean Bouin (devant le stade) et l'arrivée se fera sur le stade Pierre Duboeuf à Bron, le parcours se déroulant dans les rues de Bron.

2. Limites de participation

- Le 10 Km est ouvert aux participants nés en 2001 et avant (catégories cadet et plus vieux).
- Le 4 Km est ouvert à tous.

3. Horaires

- Départ 10 Km : 9h30
- Départ 4 Km : 9h35

4. Droits d'inscription

Pour le 10 Km :

- 12 € jusqu'au Samedi 27 mai
- 20 € le jour de la course.

Pour le 4 Km :

- 10 € jusqu'au jour de la course.

Les droits d'inscription sont à régler par espèce, sur internet ou par chèque libellé à l'ordre de **l'Association DAM'S**. En cas de forfait, quel qu'en soit le motif, les droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.

5. Certificat médical pour le 10 Km

Pour les non licencié(e)s :

Les coureurs non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription, une copie certifiée conforme d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Pour les licencié(e)s : Les licenciés à : FFA, FFTri, FFCO, FFPM, UNSS, UGSEL, UFOLEP Athlétisme, FSCF Athlétisme, FSGT Athlétisme, devront fournir une **photocopie de leur licence**.

6. Inscriptions

Pour être inscrit vous devez obligatoirement envoyer :

- Le règlement (€) couvrant les droits d'inscription.
- Le bulletin d'inscription signé.
- Pour les non licenciés, une copie certifiée conforme par le participant du certificat médical.
- Pour les licenciés, une photocopie de la licence FFA, FFTri, FFCO, FFPM, UNSS, UGSEL, UFOLEP Athlétisme, FSCF Athlétisme, FSGT Athlétisme.

Par courrier avec une réception au plus tard le 25 mai:
ASU Bron/10 KM de BRON - Stade Pierre Duboeuf
4 rue Jean Bouin - 69500 Bron

Par internet jusqu'au 27 mai minuit :
www.associationdams.org

Sur place les 26,27 et 28 mai : Stade Pierre Duboeuf à Bron.

- Vendredi 26 mai de 18h à 19h30
- Samedi 27 mai de 14h à 18h00
- Dimanche 28 mai de 7h30 à 8h45

(L'organisateur se réserve le droit d'arrêter les inscriptions le jour de la course en cas de trop forte affluence).

7. Retraits des dossards

- Dimanche 28 mai de 7h30 à 9h00

Le dossard doit être fixé sur la poitrine par 4 épingles (non fournies par l'organisateur) et complètement visible en tout temps de la course.

8. Accompagnateurs

Il est interdit d'être accompagné(e) sur le circuit par quelque moyen que ce soit sous peine de disqualification.

9. Assurance

En sa qualité d'organisateur, l'Association DAM'S a contracté une assurance couvrant les risques de responsabilité civile de l'organisation, ainsi que la responsabilité civile des non licenciés participants auprès de la MACIF, les licenciés bénéficiant des garanties.

10. Litiges

Tout litige sera tranché par le juge arbitre Courses Hors Stades nommé par la CRCHS.

Le délai de réclamation est de 30' après l'affichage des résultats.

11. Droit à l'image

Sauf avis contraire écrit et adressé à l'Association DAM'S, celle-ci est réputée libre d'utiliser l'image des participants à des fins de promotion de ses actions et de ses événements.

12. Annulation - remboursement.

En cas d'annulation de la course pour quelle que cause que ce soit, aucun remboursement ne pourra être effectué

Informations complémentaires :
Email : 10kmdebron@gmail.com
Port. : 06 60 06 29 97